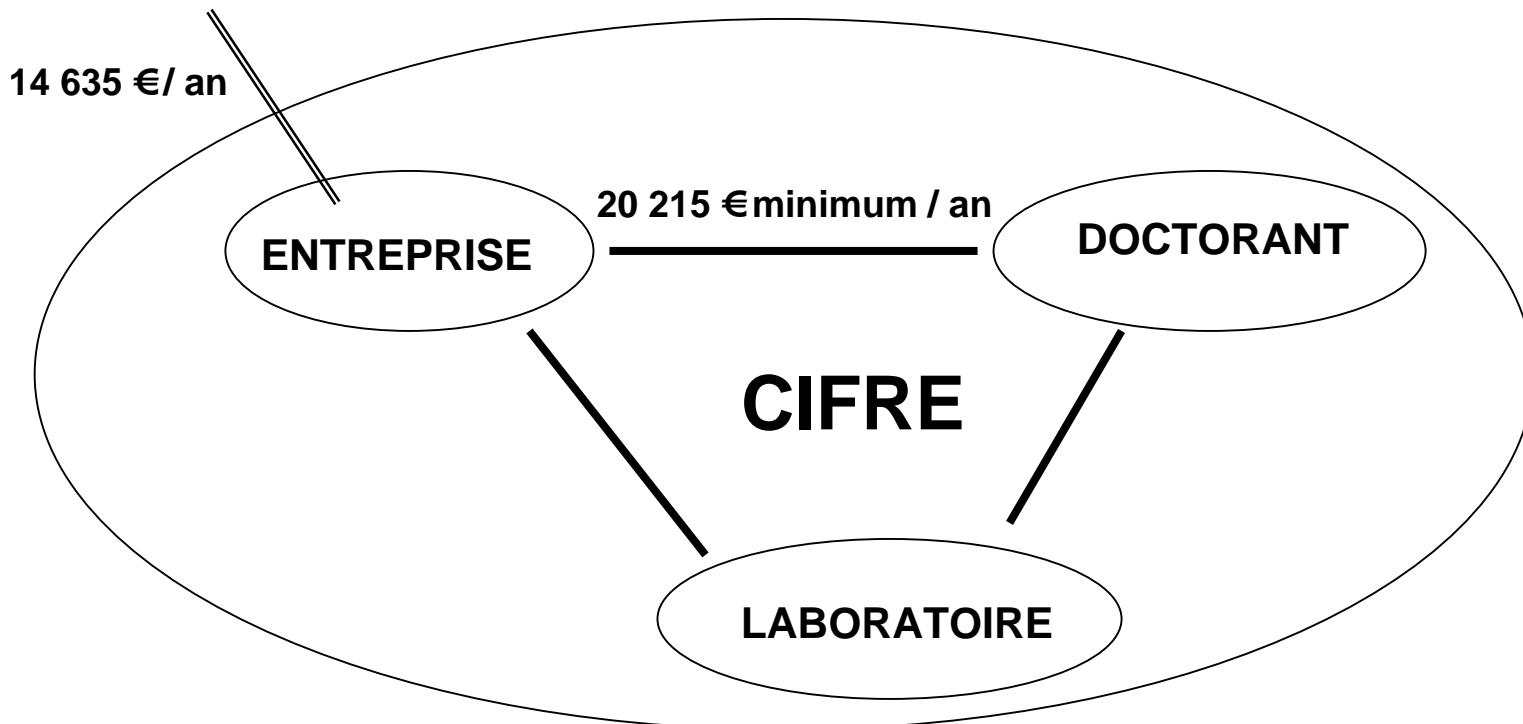


C.I.F.R.E.



Conventions Industrielles de Formation par la Recherche

**ANRT pour le compte du
Ministère de la Recherche**



C.I.F.R.E.

- ◆ L'entreprise s'engage à confier au « jeune » diplômé un travail de recherche en liaison directe avec un laboratoire extérieur.
- ◆ Elle signe avec lui un contrat de travail (en CDI ou CDD).
- ◆ Ce travail devra conduire à une soutenance de thèse de doctorat.

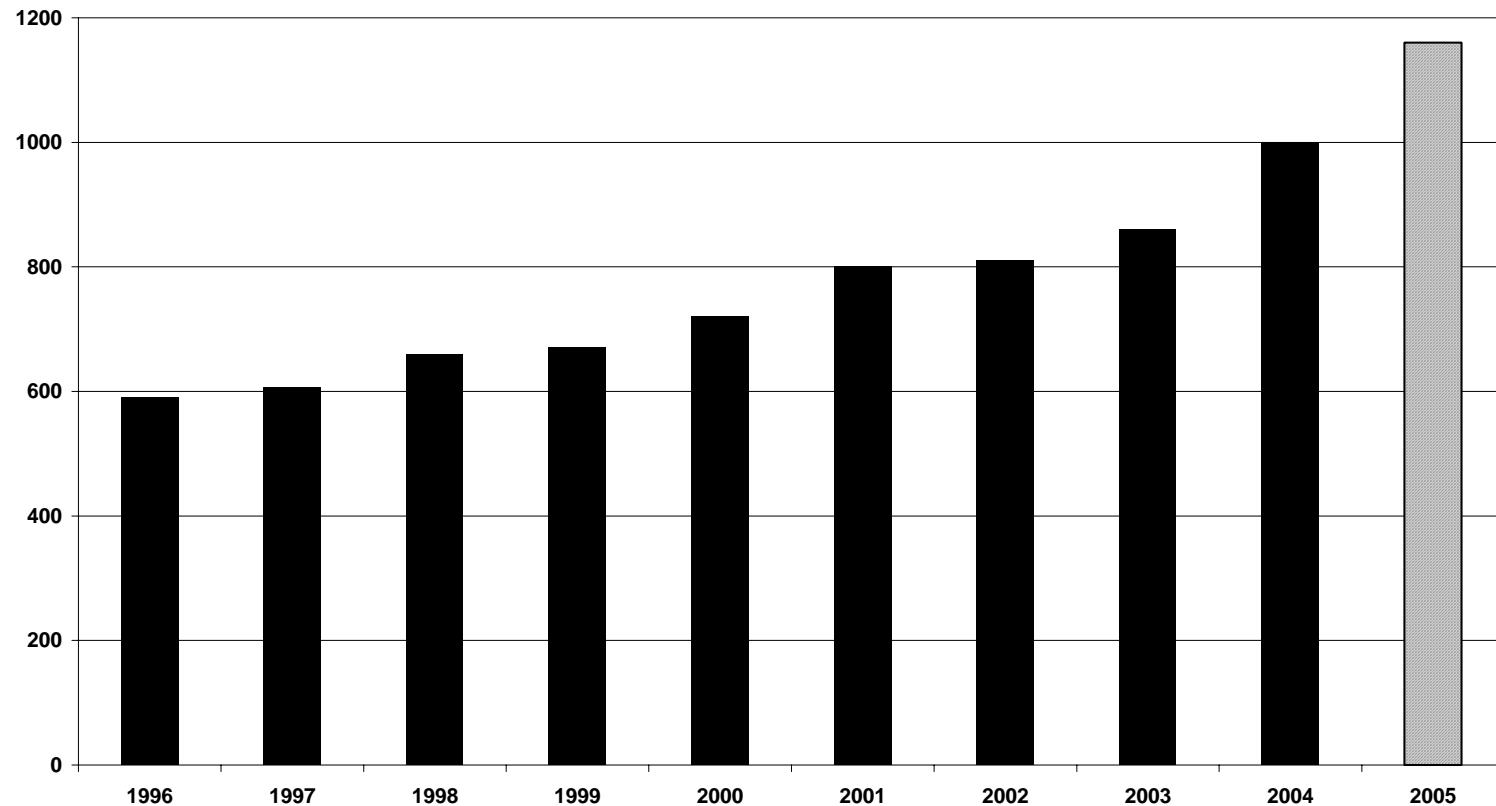
Les principaux critères d'acceptation :

- ◆ Répondre à une stratégie de l'entreprise
volonté de développement de l'entreprise
- ◆ Donner une formation effective
en entreprise → expérience professionnelle
au laboratoire → thèse
- ◆ un sujet de qualité
expertises scientifique et technico-économique

Pendant les 3 ans que dure la convention l'entreprise

- ◆ Verse un salaire supérieur ou égal à 20 214 € brut annuel
- ◆ Perçoit une subvention forfaitaire de 14 635 € versée par l'ANRT pour le compte du Ministère chargé de la Recherche
- ◆ Signe avec le laboratoire un contrat de collaboration

Nombre de conventions signées



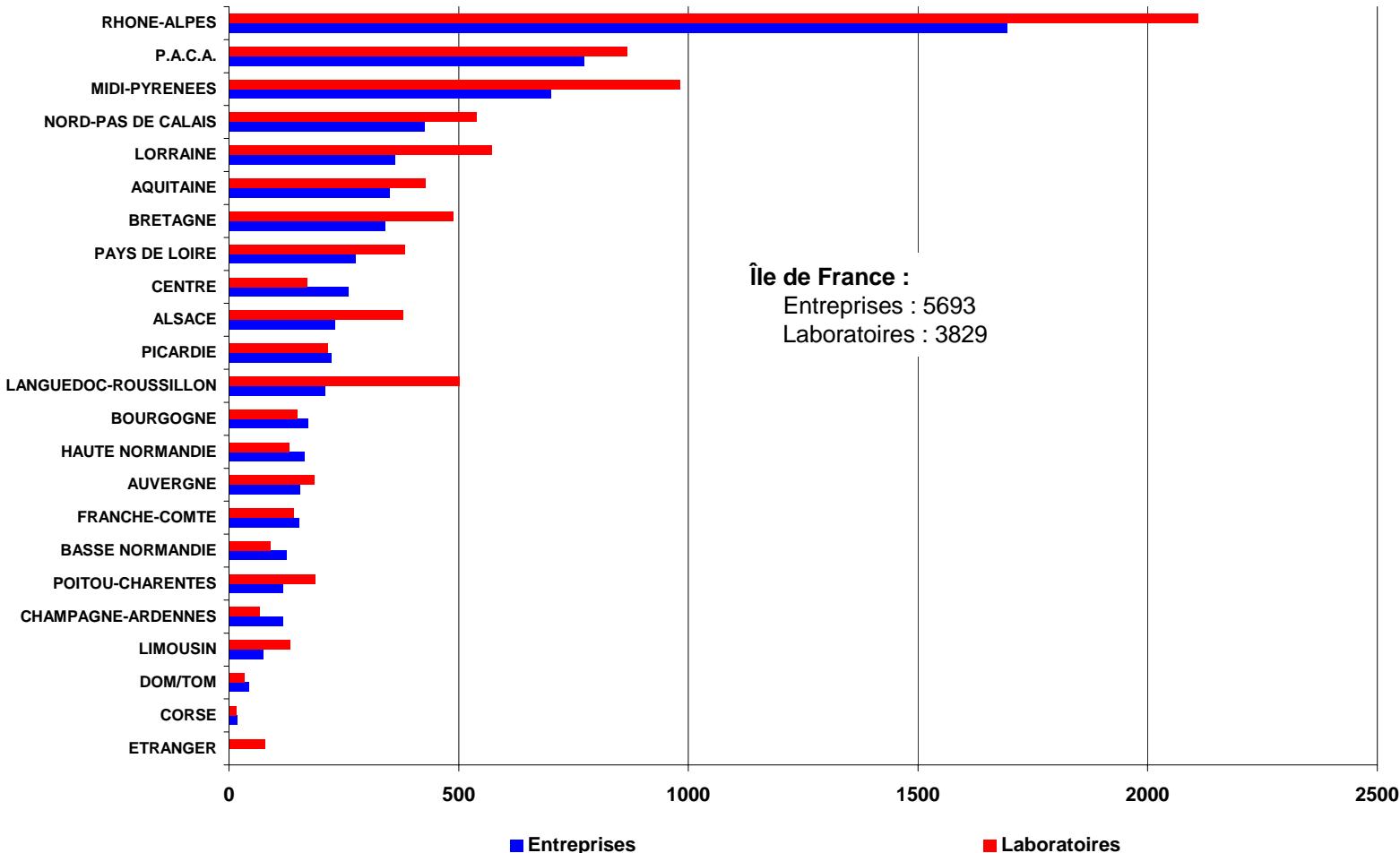
Quelques exemples de sujets « CIFRE »

- « Impacts des équipements et de la pratique sportive sur l'aménagement du territoire local et global, immédiat et différé. »
- « Physiologie du footballeur de haut niveau. Evaluation du profil physique en compétition. »
- « Analyse dynamique et synthèse optimale d'un mouvement gymnique. »
- « Anthropologie sociale du surf en France. »
- « L'image du sportif de haut niveau. »

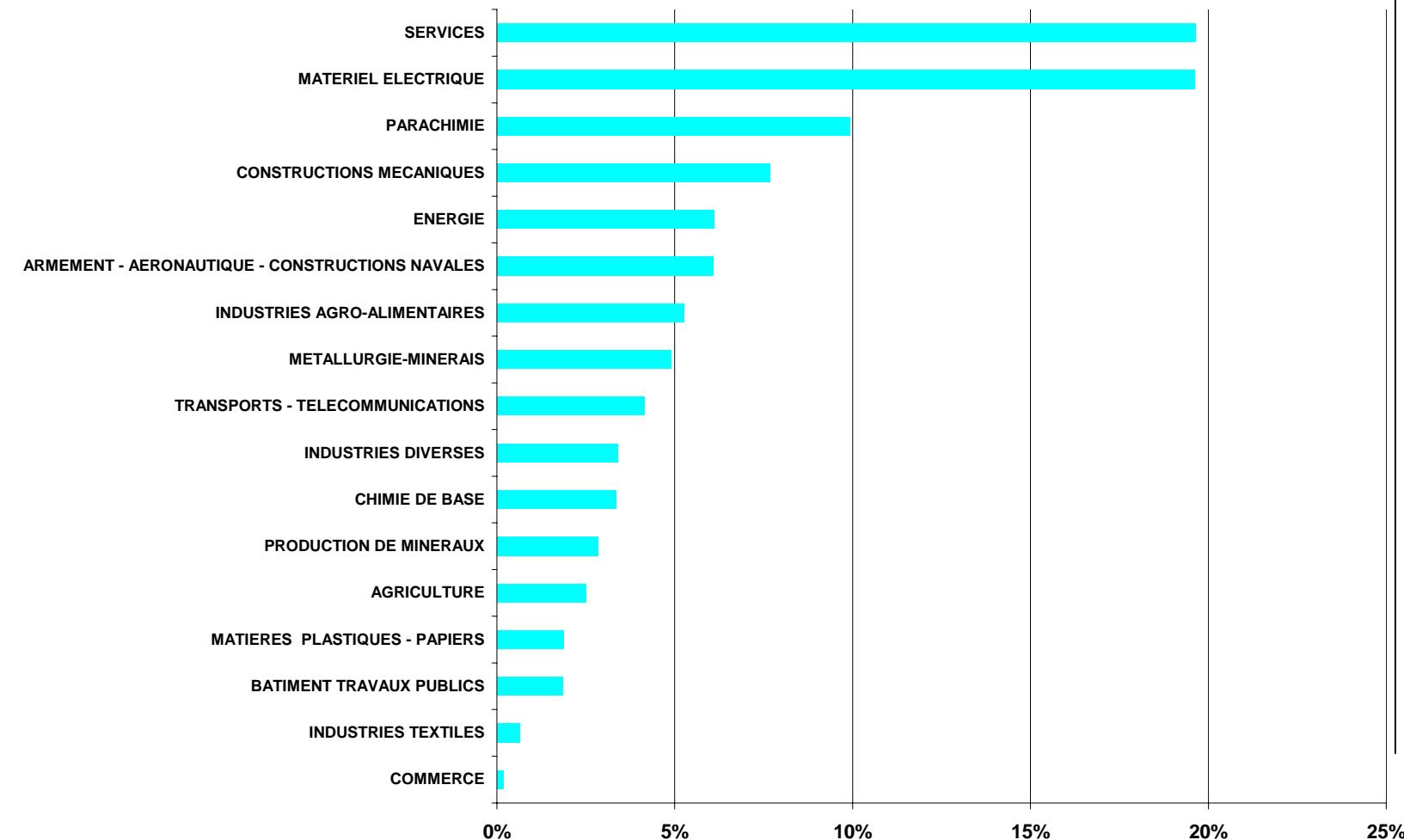
Quelques exemples de sujets « CIFRE »

- « Influence de l'activité physique et sportive sur l'axe somatotrope et le métabolisme osseux. »
- « Validation et optimisation d'un nouveau système de pédalier sur le plan mécanique et physiologique. »
- « Analyse et suivi de l'évolution des pratiques sportives féminines au niveau des sports pour proposer une stratégie de l'offre produits femmes. »
- « Jeux olympiens, jeux du cirque, jeux olympiques : les fondements philosophiques. »

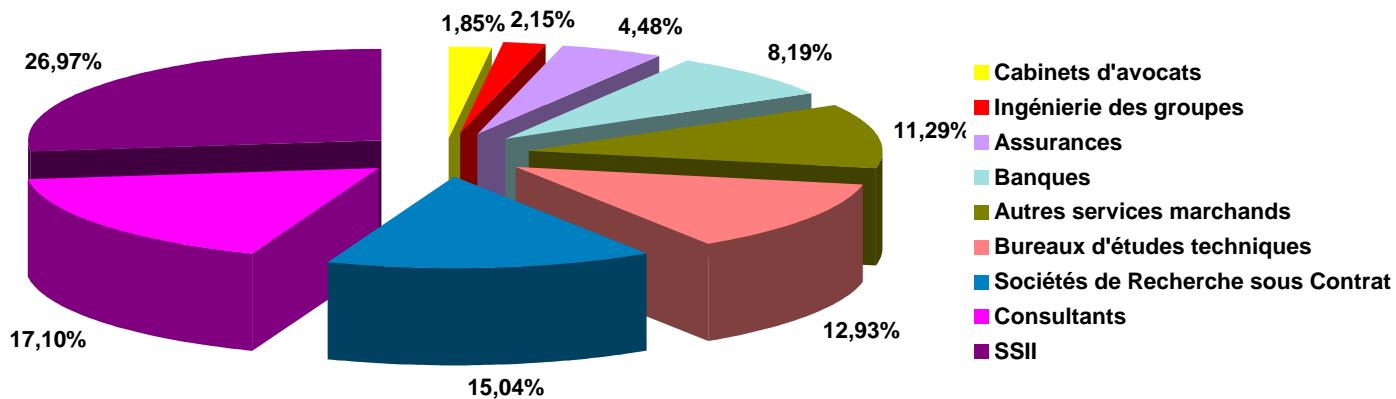
Répartition régionale



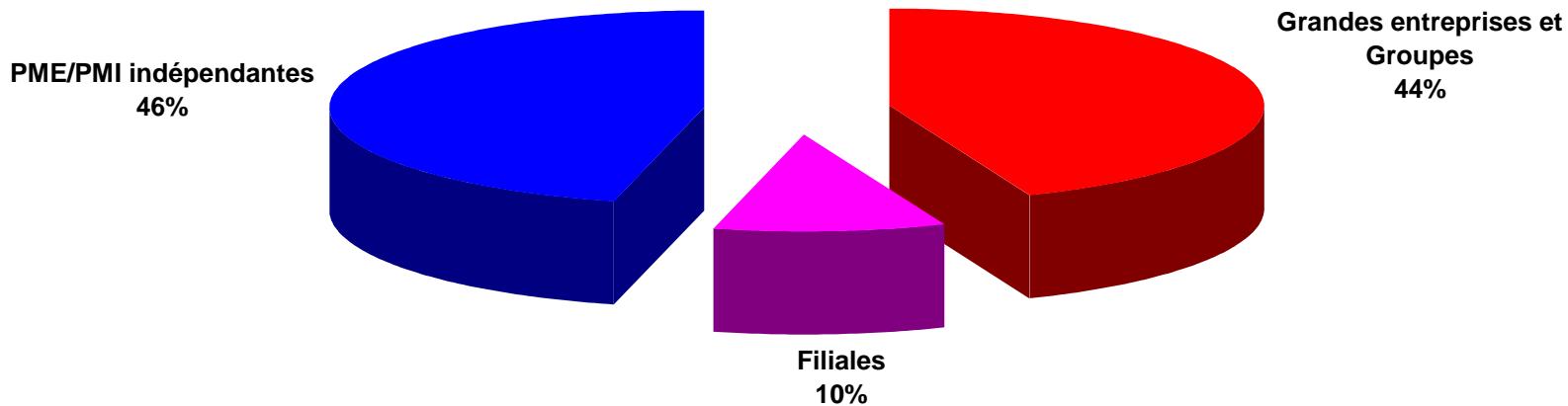
Domaines d'activité des entreprises



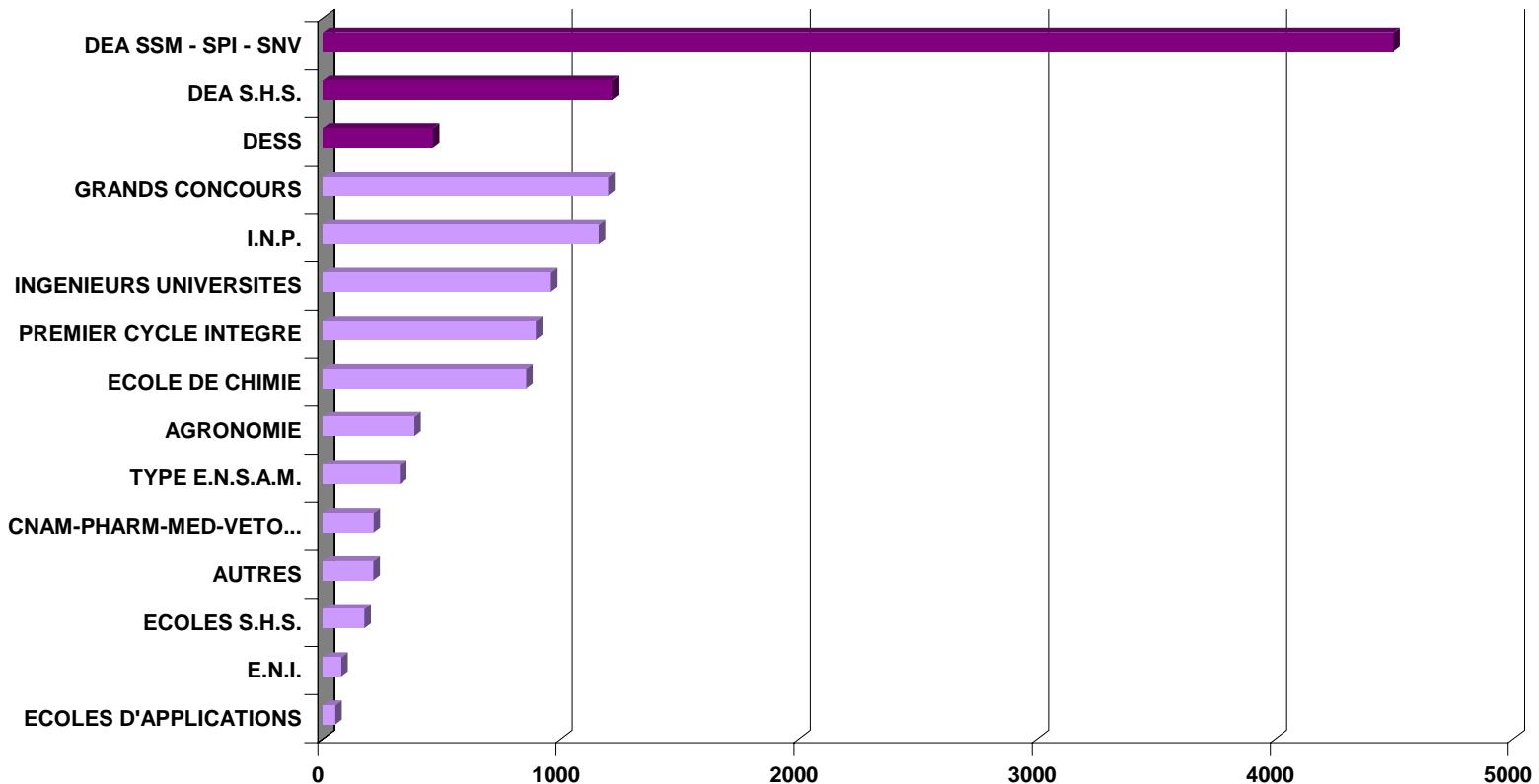
Activités de service



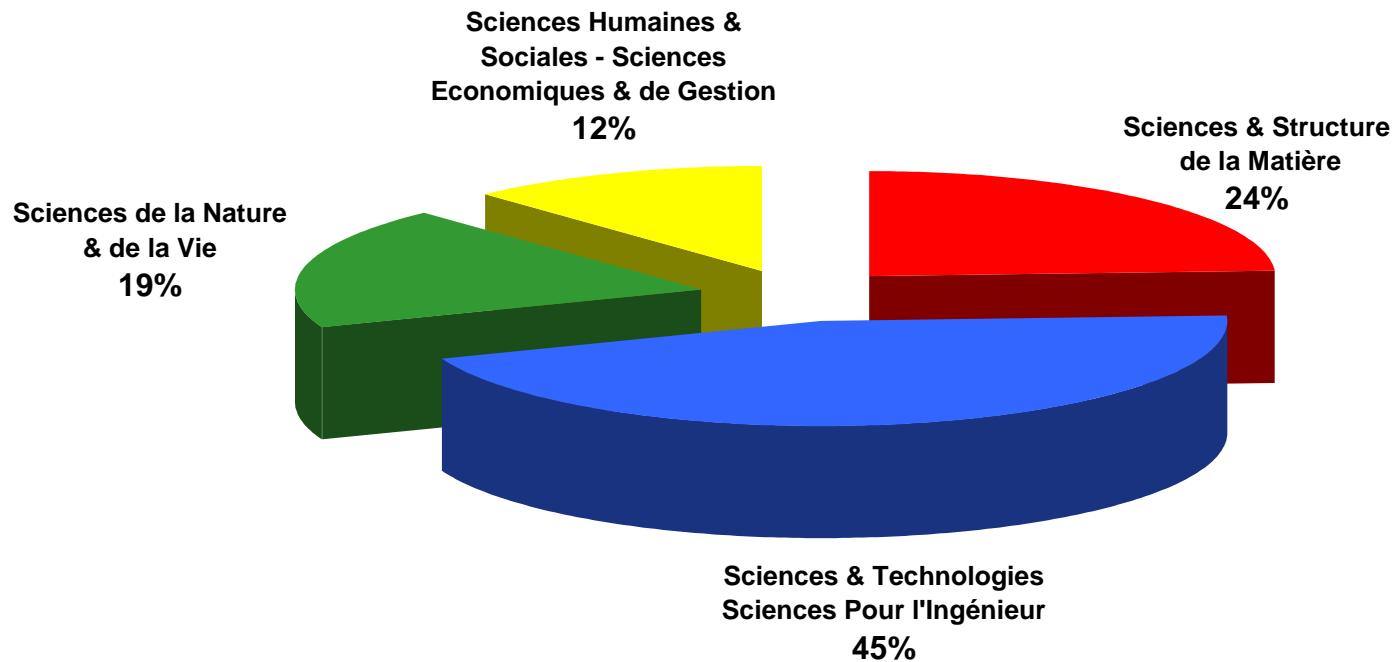
Types d'entreprises



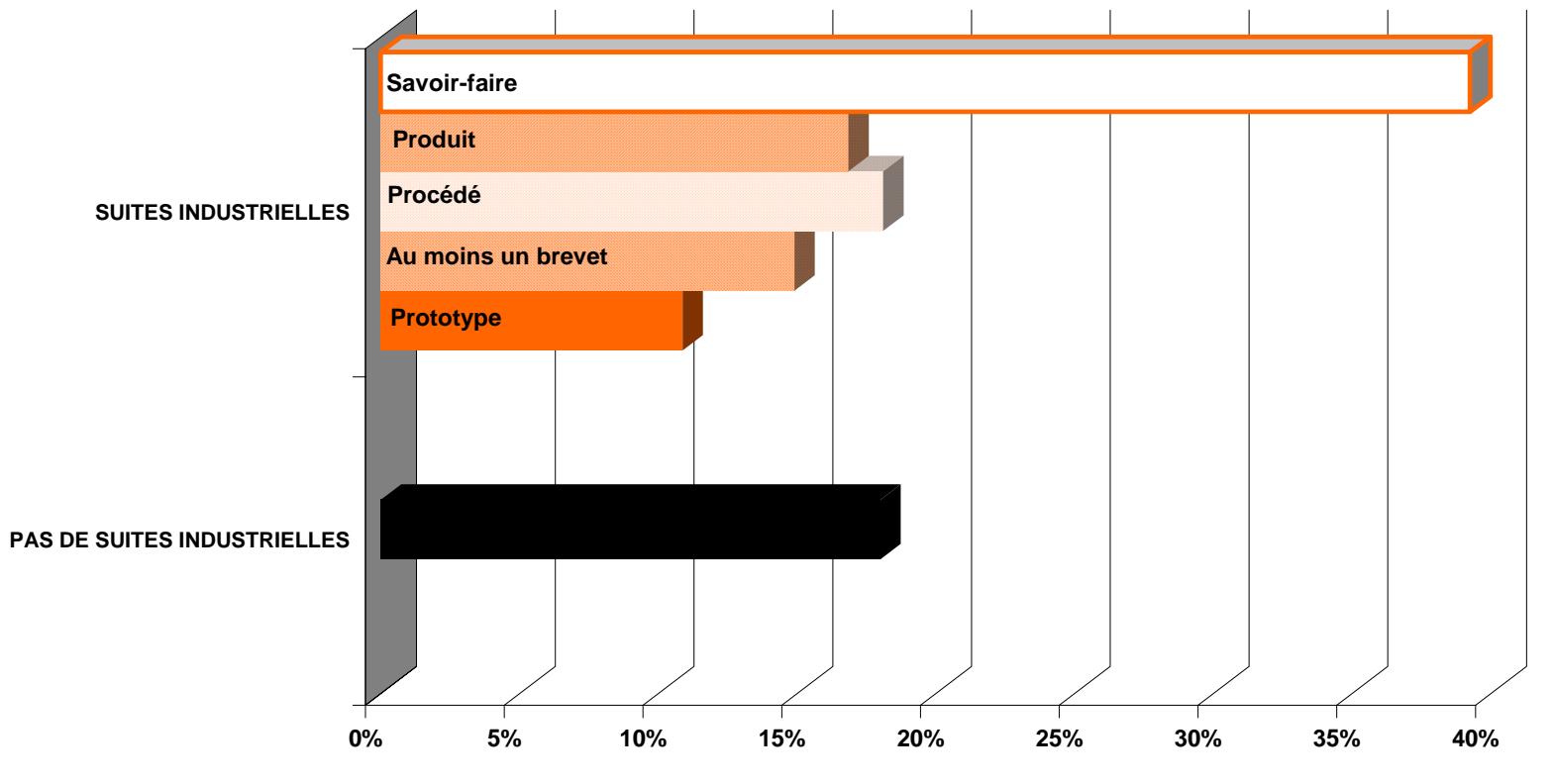
Diplôme d'origine des doctorants



Disciplines de recherche

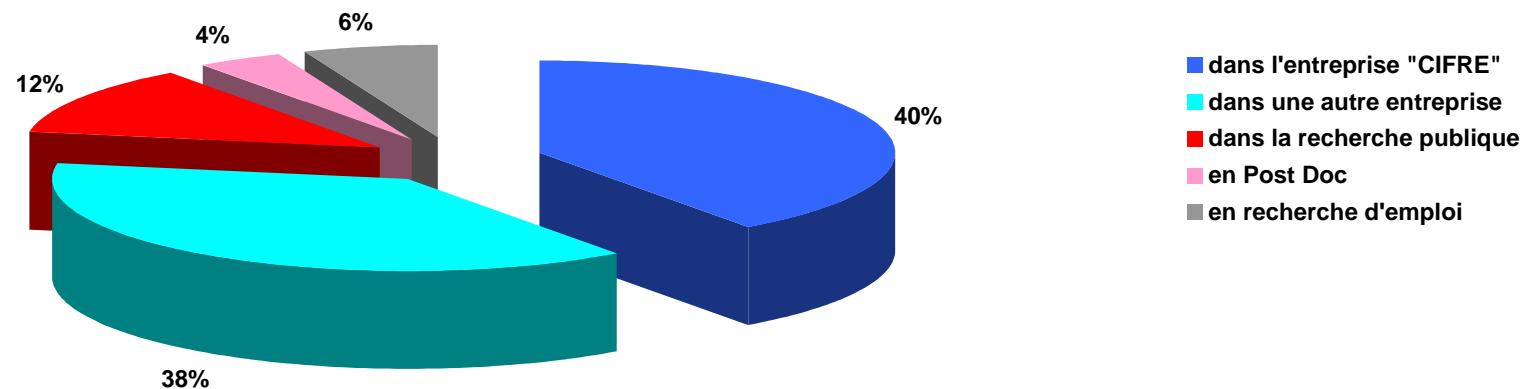


Retombées pour l'entreprise

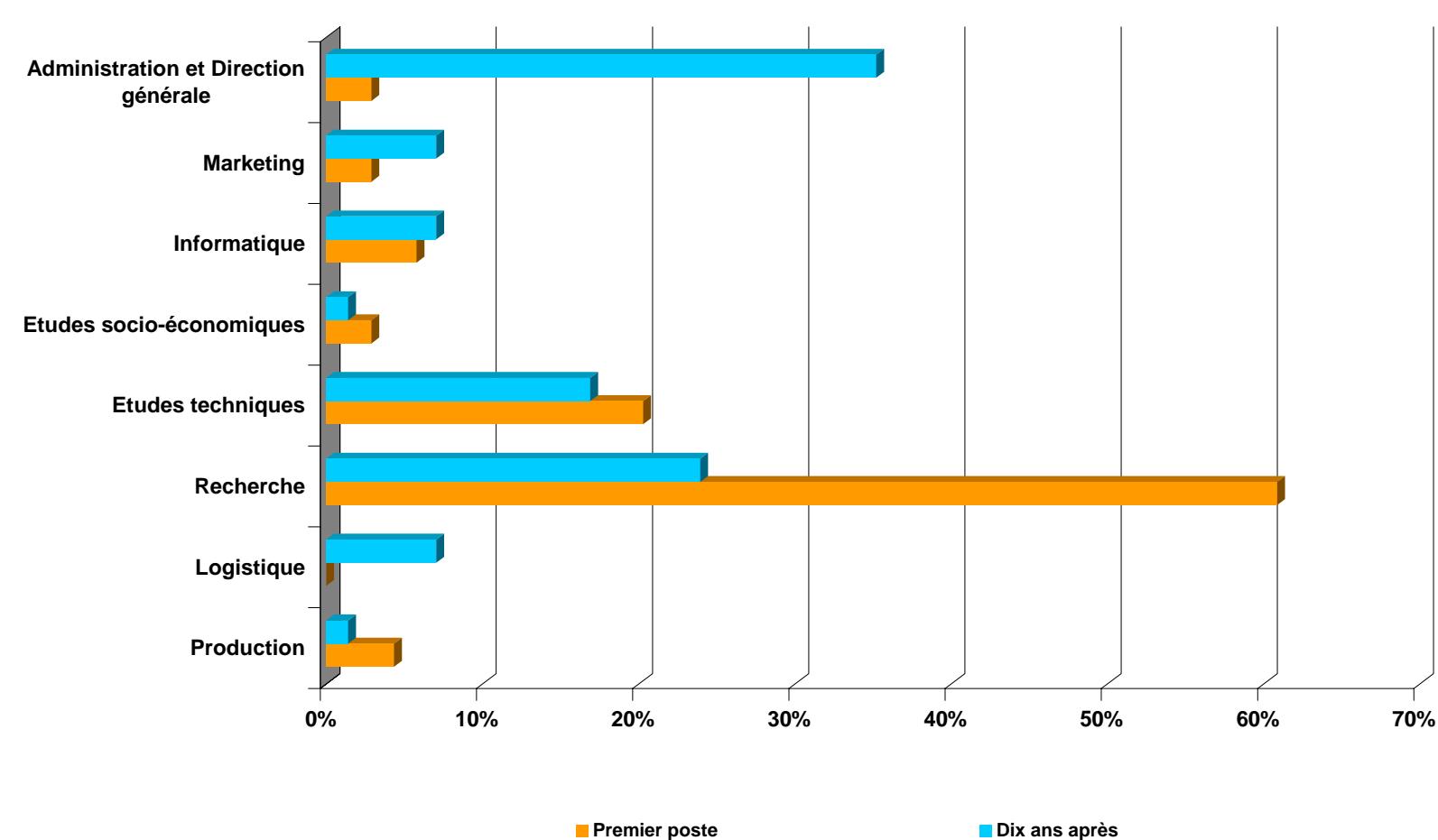


Devenir des docteurs « CIFRE »

92 % de thèses soutenues



Evolution du type de poste occupé



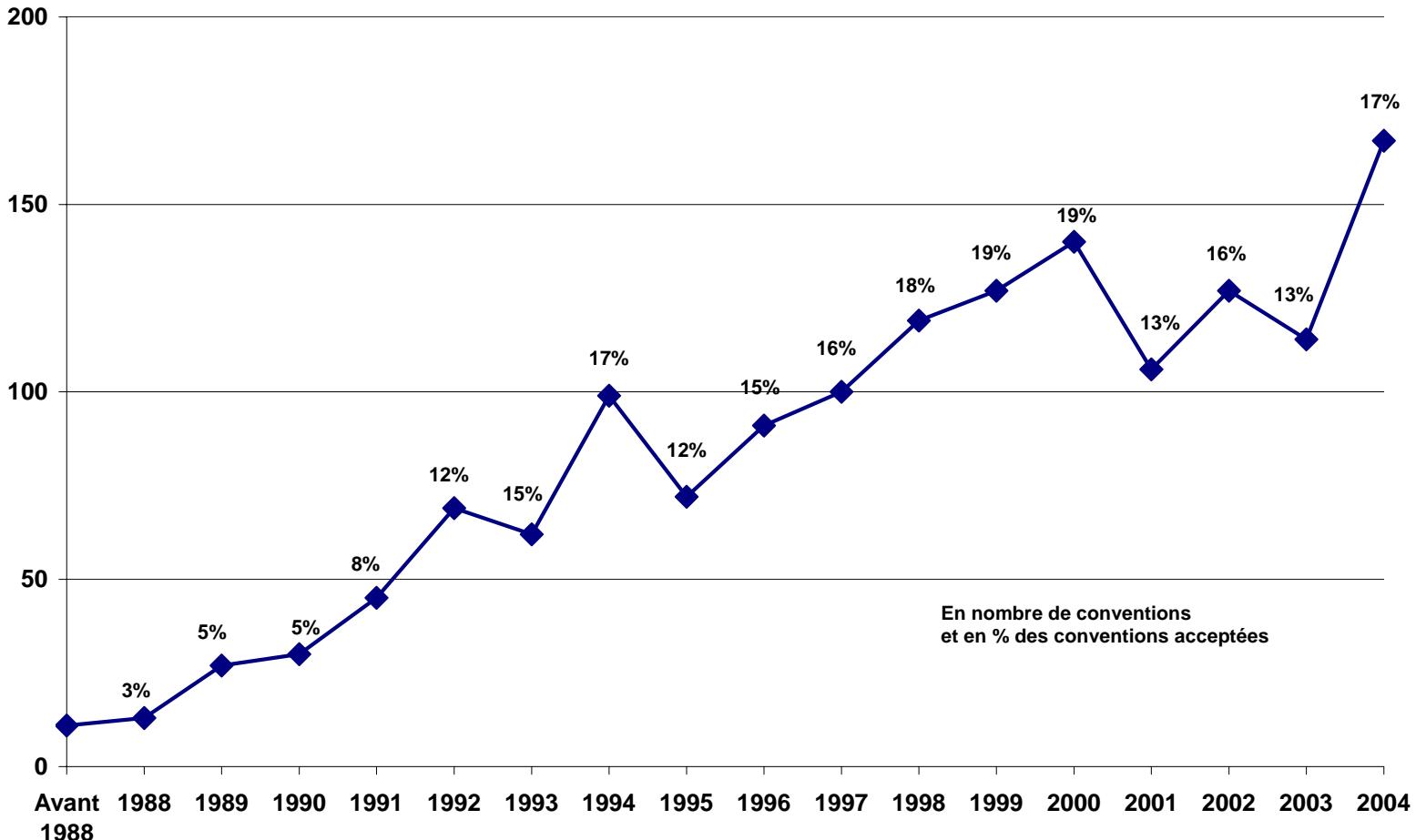
Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises



Les CIFRE dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales

Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

La part des S.H.S. dans les CIFRE



Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

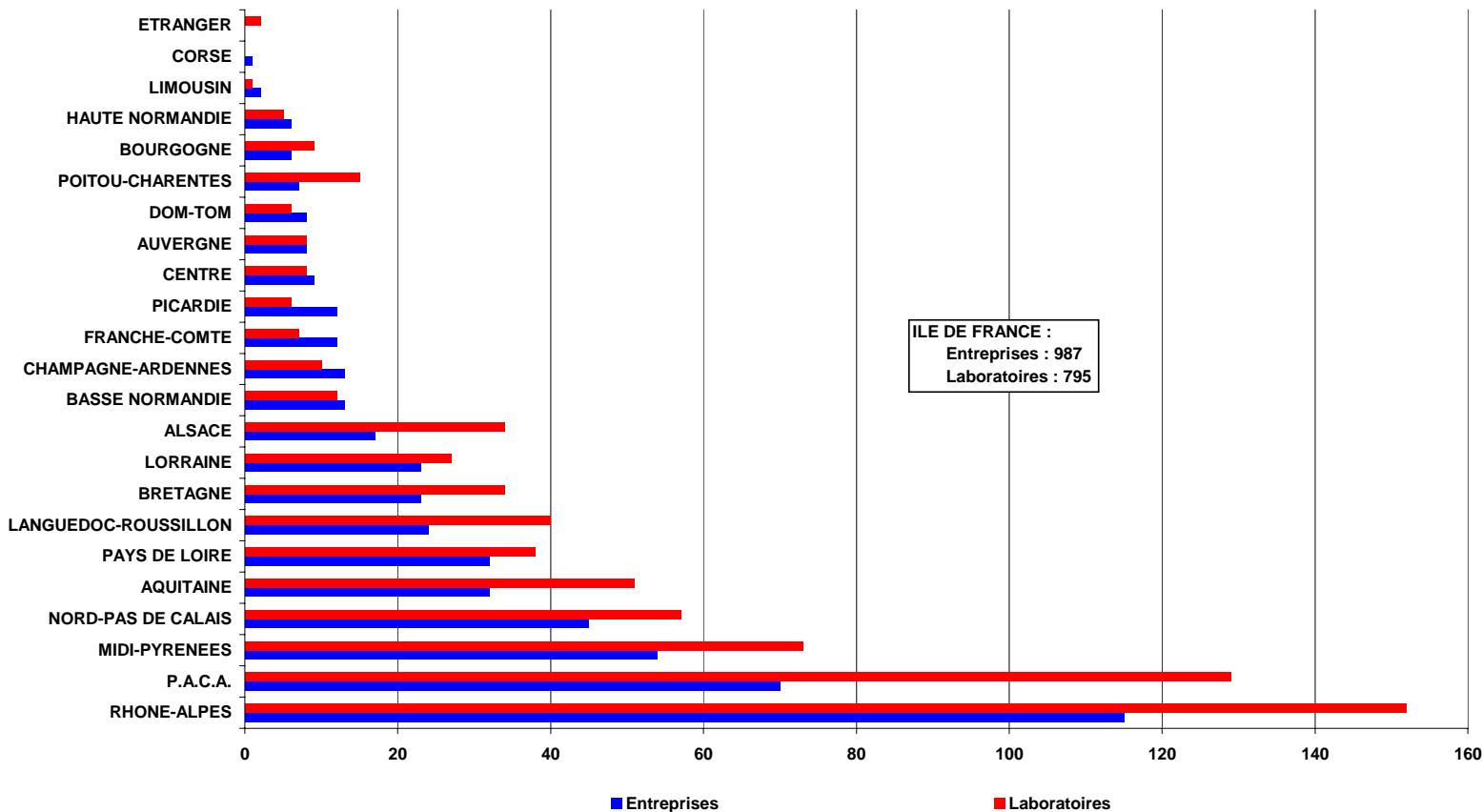
Quelques commentaires ...

Conventions signées :

- **47 % avec des PME**
- **39 % avec des grands groupes**
- **59 % avec des entreprises de services**
- **65 % des entreprises situées en Ile de France et 52 % des laboratoires**
- **83 % des doctorants d'origine universitaire**
- **48 % de femmes**
- **Salaire moyen d'embauche en CIFRE : 24 500 €**

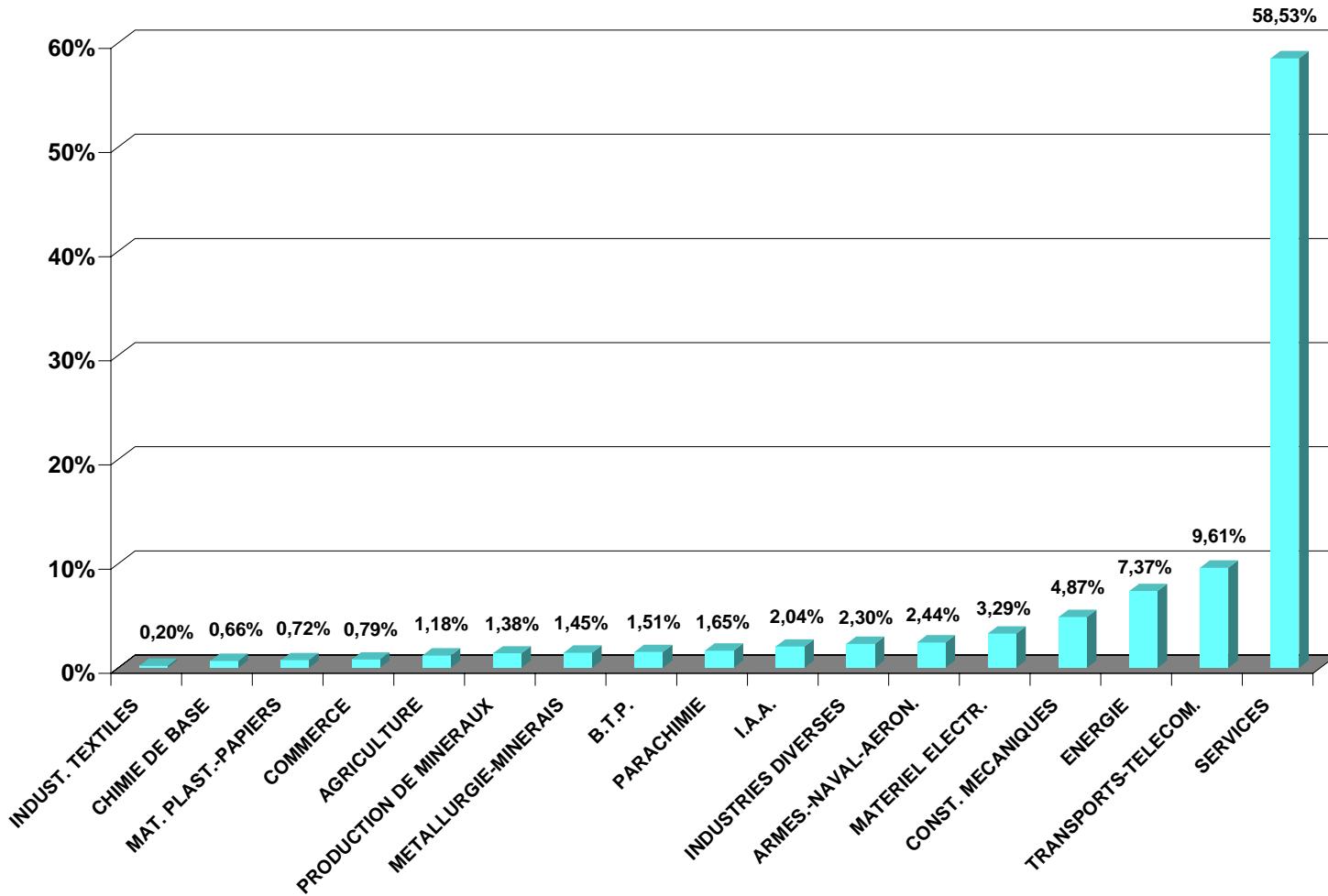
Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

CONVENTIONS CIFRE 1981 - 2004
répartition par région



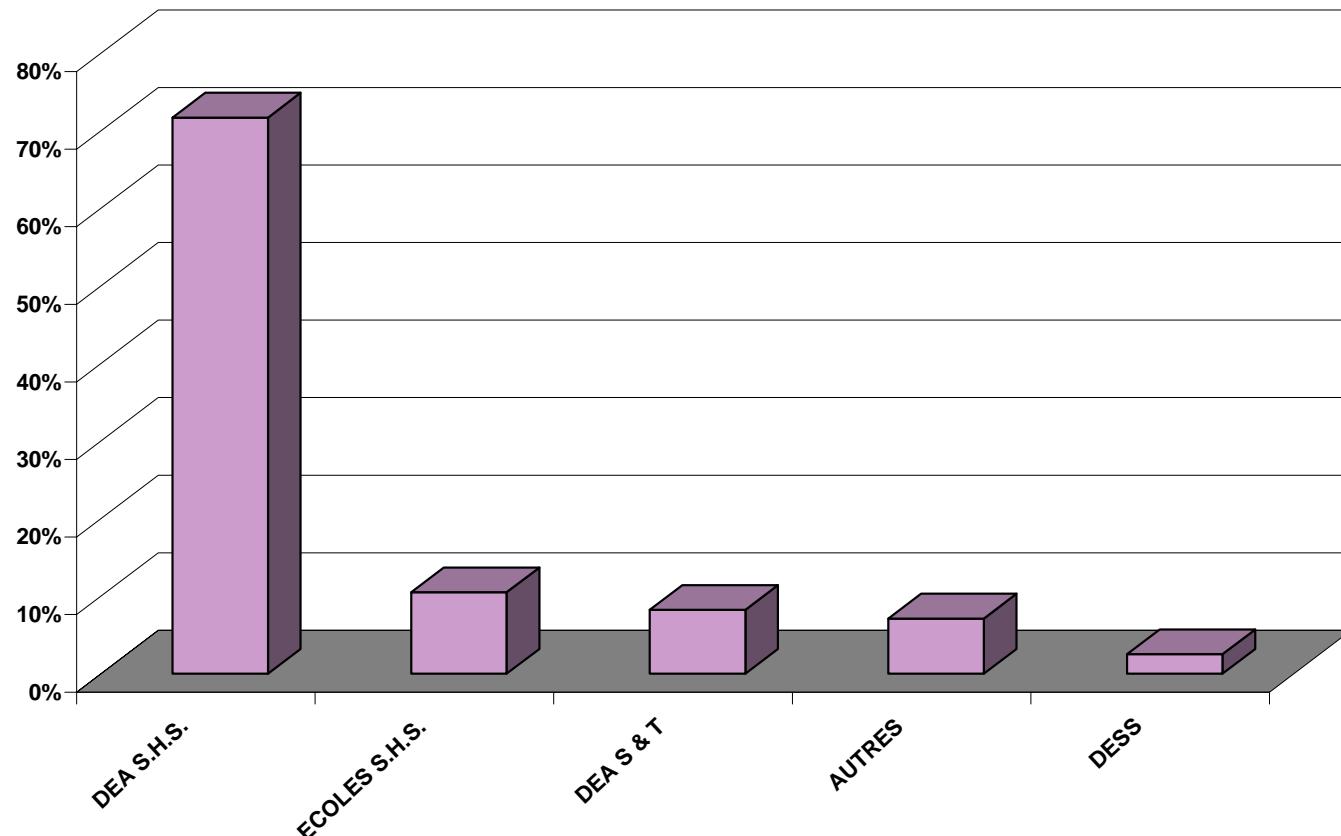
Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

CONVENTIONS CIFRE 1981 - 2004 répartition par domaine d'activité des entreprises



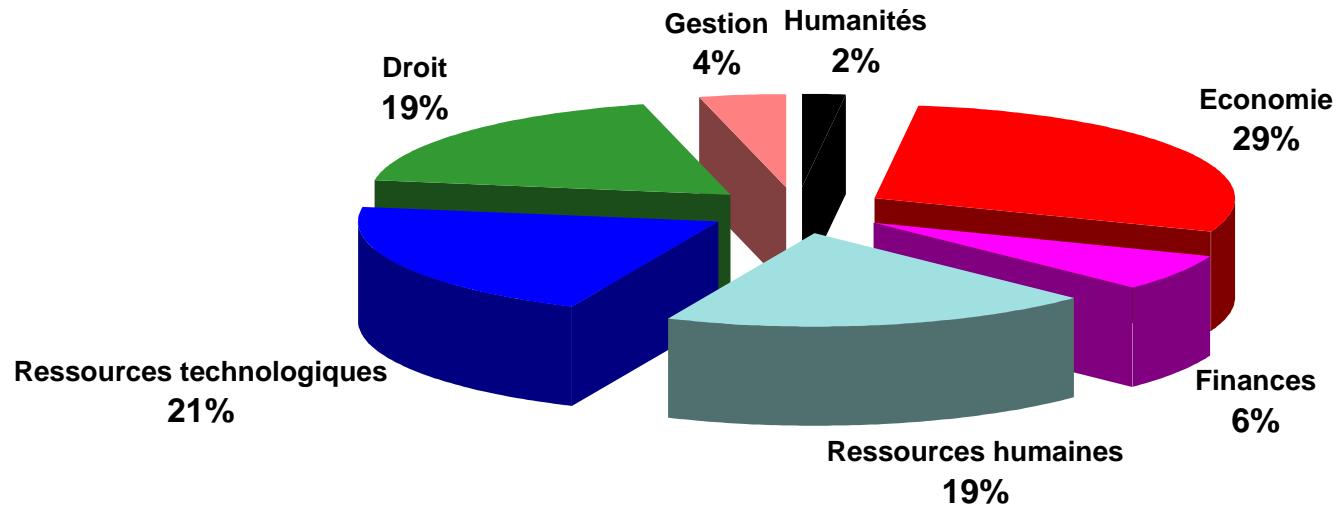
Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

CONVENTIONS CIFRE 1981 - 2004
répartition par formation d'origine des doctorants



Les doctorants en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

Répartition par disciplines



Les docteurs en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

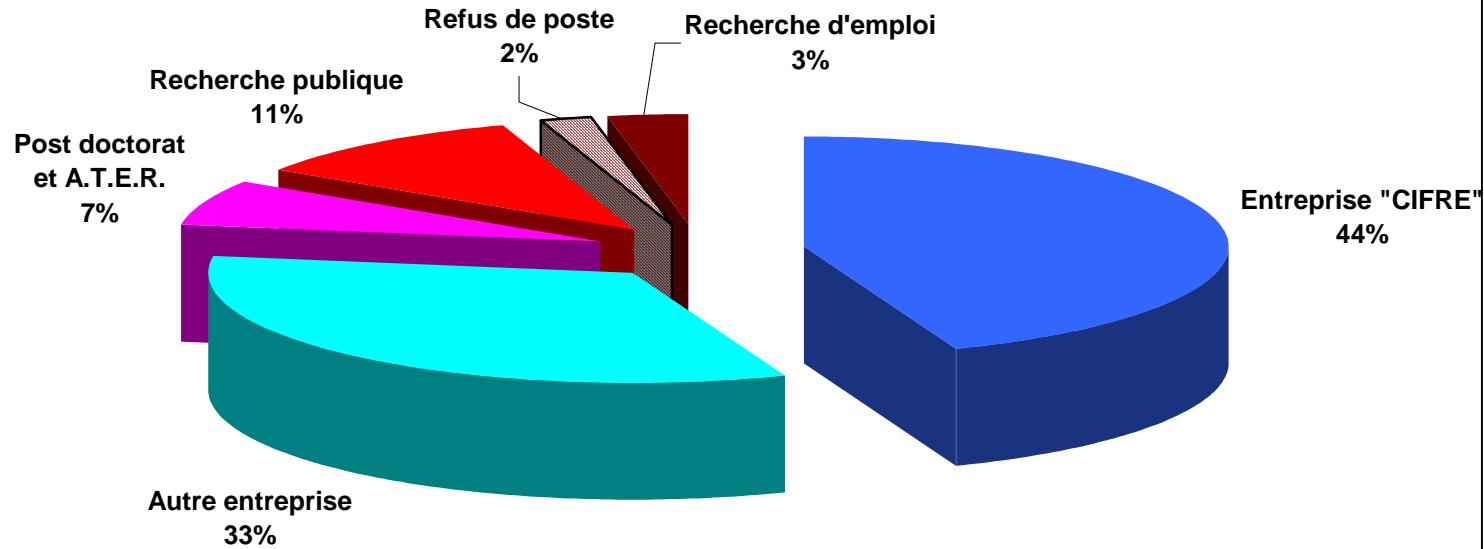
Les résultats

A l'issue de la convention :

- 83 % de thèses soutenues
- 65 % des entreprises déclarent avoir bénéficié de suites « industrielles »
- 14 % de demandeurs d'emploi, chiffre ramené à 3 % dans les six mois qui suivent
- 77 % en entreprise
- 16 créations d'entreprise (> 2 %)
- 43 % des doctorants ont fait au moins une publication internationale

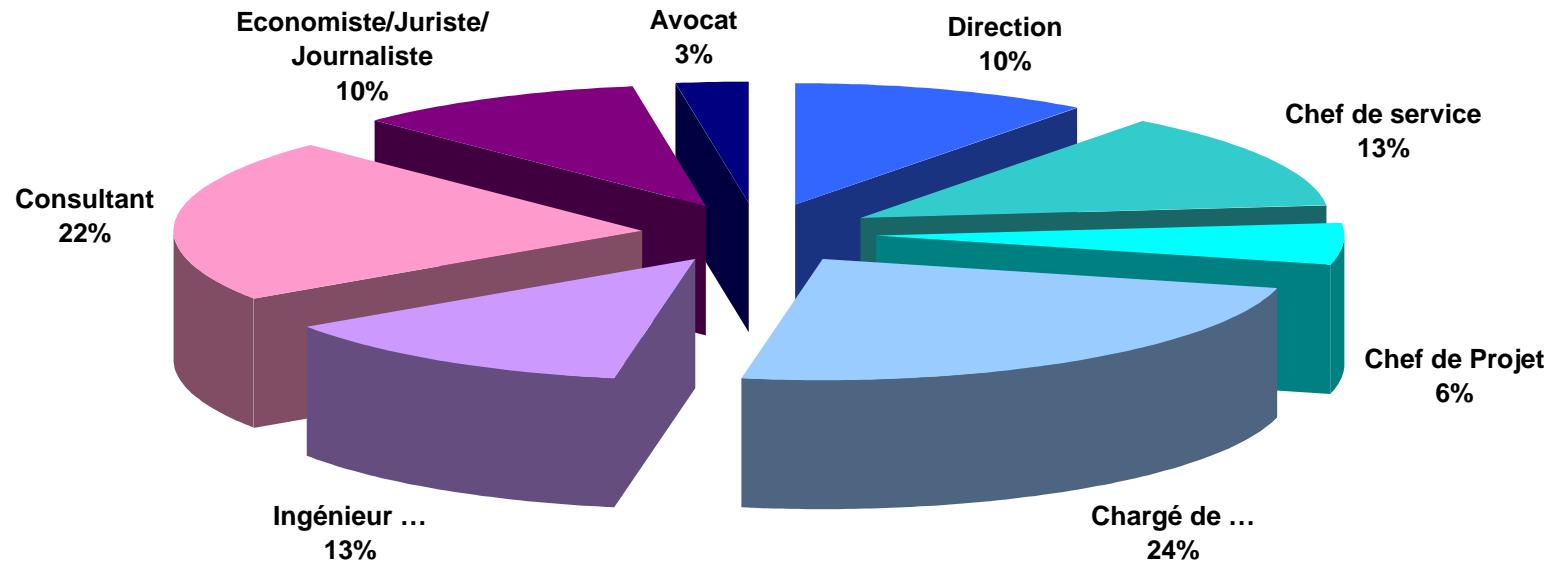
Les docteurs en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

Devenir des docteurs (six mois après la fin)



Les docteurs en Sciences de l'Homme et de la Société et les entreprises

Les postes en entreprise



Salaire moyen d'embauche (brut annuel) : 32 700 €

C.I.F.R.E.



**ANRT
Service CIFRE
41 boulevard des Capucines
75 002 PARIS**

01 55 35 25 60

cifre@anrt.asso.fr

<http://www.anrt.asso.fr>